



COMMUNE de
4607 DALHEM
Services administratifs :
Rue de Maestricht 7
4607 DALHEM (Berneau)

Tél. : (04) 379.18.22
379.49.08
Fax : (04) 374.24.29

N° d'entreprise (ou BCE) :
0207.340.468

info@commune-dalhem.be
www.dalhem.be

Agent traitant :

B. DEBATTICE, Chef de bureau
administratif

Ligne directe :

04/374.74.32

Courriel :

beatrice.debattice@commune-dalhem.be

Art. L 1122-17. Le conseil ne peut prendre de résolution, si la majorité de ses membres en fonctions n'est présente. Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des membres présents sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

*Madame, Monsieur le Conseiller,
est invité(e) à se trouver à la séance du
Conseil communal qui se tiendra*

à l'école communale

de DALHEM, rue Lieutenant

Pirard n° 5 (cafétéria),

le JEUDI 26 AOÛT 2021

à 20H

ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

1. Approbation du P.V. du 24.06.2021
2. Communications
3. Arrêtés de police
4. Commission Consultative Communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (CCATM) – Fin d'un mandat de 2^e suppléance
5. Enseignement – Création de cadres temporaires - Cours de seconde langue dans le primaire – Projet « Langue » dans le maternel et le primaire – Périodes supplémentaires dans les écoles primaires de Berneau et Dalhem – Projet numérique dans le primaire
6. CPAS – Compte 2020 - Approbation
7. CPAS – Modification budgétaire n° 1/2021 – Approbation
8. Marché public de fournitures – Extension de la cour de récréation à l'école de Berneau – Fournitures à mettre en œuvre par le Service des travaux
9. Marché public de travaux – Entretien de voirie – Bassetrée à Warsage – Approbation des conditions et du mode de passation
10. Marché public de travaux conjoint – Mobilité douce - Réhabilitation de la voirie entre Berneau et Visé (N608) et réalisation d'un chemin réservé cyclo-piétons protégé par des glissières de sécurité – Convention entre la Ville de Vise, la Commune de Dalhem, la Région Wallonne et Proximus – Approbation
11. Rapport de rémunération reprenant un relevé individuel et nominatif des jetons, rémunérations et avantages en nature alloués par l'administration communale aux mandataires et aux personnes non élues au cours de l'exercice 2020 - Approbation



COMMUNE de
4607 DALHEM
Services administratifs :
Rue de Maestricht 7
4607 DALHEM (Berneau)

Tél. : (04) 379.18.22
379.49.08
Fax : (04) 374.24.29

N° d'entreprise (ou BCE) :
0207.340.468

info@commune-dalhem.be
www.dalhem.be

Agent traitant :
B. DEBATTICE, Chef de bureau
administratif

Ligne directe :
04/374.74.32

Courriel :
beatrice.debattice@commune-dalhem.be

Art. L 1122-17. Le conseil ne peut prendre de résolution, si la majorité de ses membres en fonctions n'est présente. Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des membres présents sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

*Madame, Monsieur le Conseiller,
est invité(e) à se trouver à la séance du
Conseil communal qui se tiendra*

**à l'école communale
de DALHEM, rue Lieutenant
Pirard n° 5 (cafétéria),
le JEUDI 26 AOÛT 2021
à 20H**

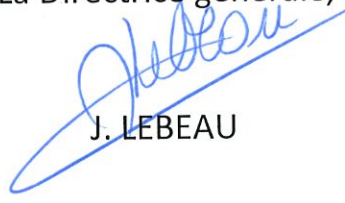
ORDRE DU JOUR

HUIS CLOS

1. Approbation du P.V. du 24.06.2021
2. Personnel communal contractuel – Garderies et entretien –
Demande de mise à la pension - Communication
3. Personnel communal administratif contractuel – Congé parental et
adaptation horaire – Autorisations – Ratifications
4. Personnel communal contractuel, ALE et volontaire – Désignations
- Ratifications
5. Enseignement – Communication
6. Personnel enseignant temporaire – Désignations – Ratifications de
désignations
7. Personnel enseignant définitif (puéricultrice) – Demande
d'interruption de la carrière professionnelle – Autorisation –
Ratification
8. Personnel enseignant définitif primaire – Demande de mise à la
pension de retraite à partir du 01.06.2022 – Avis favorable

Dalhem, le 17 août 2021.

La Directrice générale,


J. LEBEAU

PAR LE COLLEGE,



L'Echevine déléguée,


A. POLMANS